

Lettre d'information – Parents adhérents FCPE

Le Mans, le 05 mai 2020

Déconfinement : Compte-rendu Réunion 05 mai 2020
CAEN – Conseil Académique de l'Éducation Nationale

La FCPE Sarthe a participé à un Conseil Académique où M. Marois, recteur de l'Académie de Nantes a détaillé le retour en classe. Nous partageons ici quelques points abordés :

LES LOCAUX ET LE MATERIEL

- Protocoles exigeants
- Accompagnement de la dotation des masques de l'état pour Primaire et collèges (CLG)
- 15 élèves = chiffre maximum, mais nombre à adapter en fonction des locaux
- L'Etat assurera la fourniture des masques à ses agents et élèves de CLG

LES ELEVES

- Rentrée scolaire : à compter du 11 mai. Une nouvelle circulaire de rentrée a été publiée
- Santé des élèves et de l'ensemble du personnel = priorité
- Craintes du personnel et des familles entendues
- Questions de moyens : 60 postes supplémentaires attribués à l'académie = pas un recyclage
- Les AESH toujours dans un protocole strict → selon le choix des familles
- Les 11 et 12 pourront être des journées de pré-rentrée enseignante. Donc certains élèves ne reprendraient que le 14 mai
- Puis 6e et 5e, et fin mai décision pour les autres
- CLG = rentrée pour les départements en fonction des zones vertes/rouges : Sarthe déclarée en orange donc en attente pour la suite. Si Sarthe passait en zone rouge, les collégiens ne rentreraient pas (cas des départements rouges).
- Volontariat : l'école et le CLG ouvrent sur la base du volontariat mais l'instruction reste toujours obligatoire
- Volontariat des élèves → présentiel pour ceux qui reviennent dans des groupes inférieurs à 15 élèves → classes divisées en 2
- Sinon, 3 situations : utilisation d'autres locaux mis à disposition par les mairies pour faire travaux du maître sans l'instituteur, soit chez eux, soit dans dispositif sport santé citoyenneté
- Ceux qui ne reviennent pas à la demande des familles : enseignement à distance, comme actuellement
- Les personnels et conjoints : prévenir Inspection Académique et directeur / chef d'établissement
- Si on suit les demandes de professions prioritaires, cela représente 35-40% des élèves. C'est peu applicable !
- La Poste / SNCF / caissières / personnel défense : les demandes de priorité se multiplient
- La décision des familles est valable jusqu'au 1er juin : afin d'éviter le zapping. Il faut cependant voir avec les directrices et directeurs, si les parents veulent garder jusqu'au 18 ou 25 mai puis intégrer le présentiel.
- Normalement pas de refus d'enfant.
- Si suspicion : élève mis à l'écart et l'Agence Régionale de Santé reprend la main

LES MOYENS HUMAINS

- Si les services municipaux ne peuvent pas assurer le protocole, on peut ne pas ouvrir une école
- Situation des AESH et Assistants d'Éducation = continuent leur mission
- AED déjà très actifs contre le décrochage
- Un enseignant pas sollicité pour les deux (présentiel et distanciel)

- Mais responsabilité pénale devant tribunal Adm. L'Etat assure que, si respect du protocole, les enseignants ne seraient pas incriminés. Sur la responsabilité : une note ministérielle précisera les choses.

LA RESTAURATION COLLECTIVE

- Toutes les réponses de terrain sont envisageables concernant les modes de restauration.

LES TRANSPORTS COLLECTIFS (*intervention de la Région Pays de Loire*)

- Transports hors agglomération → travail avec les transporteurs
- Il est acquis qu'il y aura suffisamment de protections, de cars, et de moyens d'assurer leur nettoyage
- Suffisamment de places à bord avec distanciation → pour le moment : utilisation d'un siège sur deux
- 2 types de masques pour les élèves en CLG et Lycée mais pas pour Primaires, comme dans les écoles
- Doter 1 masque lavable par élève (quand il monte la première fois dans le car) et par ailleurs masques jetables donnés par les transporteurs si l'élève est sans masque à sa montée dans le car.
- Charte sanitaire présentée et affichée dans les cars
- Incertitude sur le nombre d'élèves. Si un élève arrive et qu'il ne reste pas de place : prise en charge de l'élève mais mise en place d'un dispositif pour les jours suivants pour respecter le protocole
- Comme tous les élèves ne reprendront pas, on pense que ça fonctionnera même si encore des incertitudes
- Déconfinement élargi : impossible d'assurer le transport de tous les élèves si le déconfinement est général : pas assez de cars ni de chauffeurs → problème plus large sur la distanciation
- Désinfection quotidienne → pas de nettoyage prévu en journée entre les deux tournées
- Temps de transport : plus long. Mais même horaire au départ pour l'instant

L'ORIENTATION et LES EXAMENS

- En aucun cas, il n'y aura de notes sur l'enseignement en distanciel
- Seules épreuves : Français oral et l'écrit se fera en moyenne des notes trimestrielles
- Orientation : les CIO peuvent rouvrir
- En 3e = les parents ont une vue sur les formations depuis avril (site internet) et leurs choix d'orientation
- Possibilité dans dispositif numérique jusqu'au 8 juin.
- Si les familles ont des difficultés numériques : possibilité jusqu'au 12 juin pour remise des dossiers
- Les affectations se feront au 1er juillet
- Parcoursup : Jusqu'au 11 mai pour les formations (BTS / CPGE / Université)
- Les résultats arriveront une semaine après, soit à partir du 18/19 mai. Dès lors, se met en place un accompagnement à distance pour ceux qui n'ont pas leurs vœux.
- Les stages BTS 1^{ère} année pourraient être réalisés mais c'est l'enseignement supérieur qui gère. Donc attente sur le sujet de la circulaire de l'enseignement supérieur.
- Oraux de rattrapage : comme tous les oraux avec des règles correspondant au protocole sanitaire
- Formation professionnelle = pas de reprise (circulaire)

LA CO-EDUCATION

- Préparation des instances de participation des parents pour que les Conseil d'Ecole et Conseil d'Administration aient lieu rapidement
- Contexte difficile + Reprise complexe + Faire preuve de pragmatisme + Pas satisfaction de tous + Souplesse
- Apprendre à travailler ensemble

La FCPE Sarthe a eu un contact avec la Région et demain, nous aurons un contact avec la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale pour le département de la Sarthe. Si nous avons davantage d'informations, nous vous contacterons. Merci de nous excuser pour la succession d'envois si nous sommes dans l'obligation de vous tenir au courant prochainement.